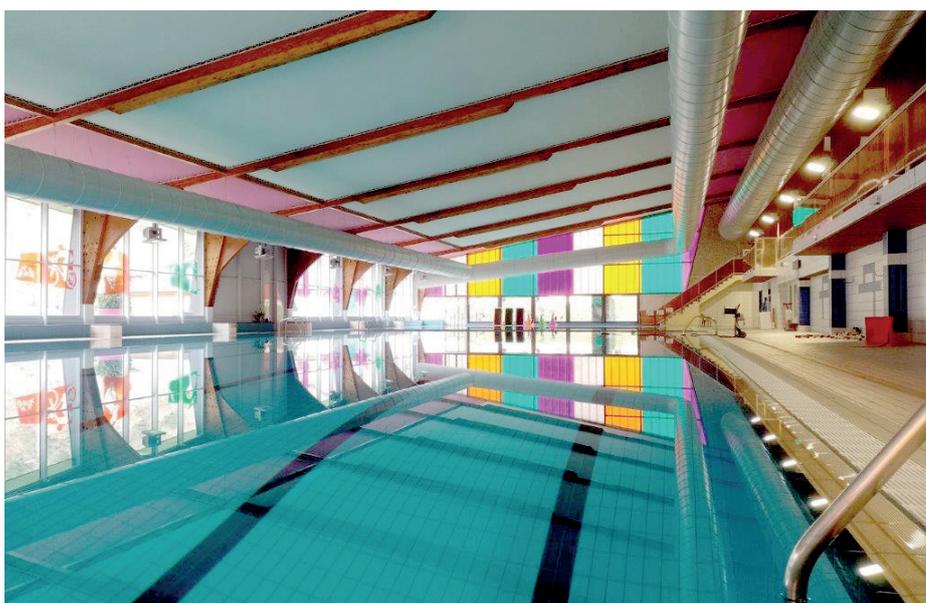


Dossier de presse

Piscine Intercommunale de Modane

► **Réouverture après travaux d'hiver : 23 avril 2024**

► **Présentation de la saison 2024**



Photos Ambre PORTAZ - CCHMV



L'équipement

Un centre nautique construit il y a plus d'un demi-siècle qui ravit toujours ses nombreux aficionados !

« Sport et ludisme » est le positionnement de cet équipement qui évolue vers les activités quatre saisons.

H I E R, un équipement issu du programme « 1000 piscines » et des J.O. de 1968 !

La piscine intercommunale de Modane a été construite en 1970, dans le cadre du plan « 1000 piscines ». Ce programme avait été lancé une année plus tôt par le secrétariat d'État chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. Il avait pour but de favoriser l'apprentissage de la natation. La prise de conscience était née après les mauvais résultats des nageurs français aux J.O. d'été de Mexico, en 1968. La France avait été dernière au tableau des médailles, ne gagnant que le bronze dans le 400 m nage libre, avec Alain Mosconi.

Entre 600 et 700 piscines ont alors vu le jour, construites sur les modèles Iris, Plein-Ciel, Plein-Soleil, Caneton et enfin Tournesol. Tournesol est probablement la plus célèbre avec son dôme qui lui donne des airs de soucoupe volante.

Pour sa part, la piscine intercommunale de modane a été construite en structure béton armé avec une charpente bois en lamellé-collé. Dédié à l'origine aux disciplines de natation, l'équipement s'est ouvert ces dernières années à des pratiques émergentes (aquaforme, aquafitness, aquapalm, soirées à thème...). Il va évoluer encore et s'ouvrir à de nouvelles activités, dans les prochaines années, en exploitant notamment l'importante surface présente à l'étage.

A U J O U R D ' H U I, la piscine intercommunale de Modane c'est :

- 1 grand bassin de 25 m avec 6 lignes d'eau (profondeur max 3,70 m).
- 1 petit bain de 15 m pour l'apprentissage et les enfants (80cm à 1,50 m de profondeur).
- Un parcours ludique AquaFun avec toboggan et modules dans le grand bain.
- Des activités AquaForme avec aquabikes et tapis de course aquatiques.
- Une pelouse extérieure avec espace pique-nique.
- Des événements toute la saison.
- Des bassins accessibles à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite et en reprise d'activité physique.
- La piscine intercommunale de Modane est gérée et exploitée par la Communauté de communes HMV.

D E M A I N en quatre saisons !

Une étude de faisabilité engagée en 2019 a abouti au choix d'un positionnement de l'offre type « sport et ludisme », visant à renforcer l'attractivité de l'équipement et le faire évoluer vers les loisirs « 4 saisons » :

- orientation vers une offre plus ludique sur la partie aquatique ;
- valorisation des espaces disponibles au 1^{er} étage, avec développement de nouvelles activités complémentaires plutôt axées sur la « préparation physique » en amont des activités sportives saisonnières (ski, vélo, rando...).

L'objectif est de répondre aux besoins des habitants ou des visiteurs mais aussi aux clubs sportifs et milieux paramédicaux et développer une structure complémentaire aux équipements déjà présents sur le territoire (gymnases, salles de sport...).

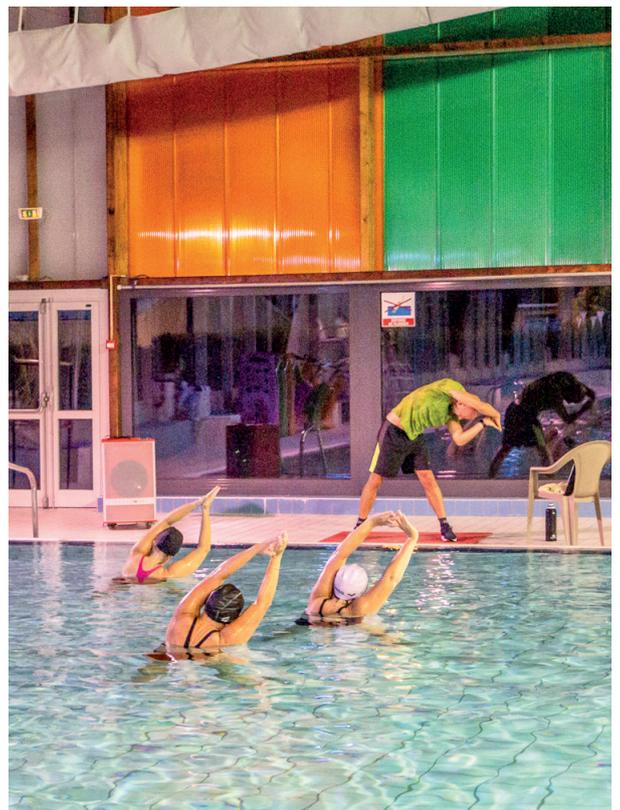
A terme, disposer d'un équipement public performant, accessible au plus grand nombre, le tout en cohérence avec le positionnement « sport et ludisme » choisi pour le futur complexe. Première étape de la mise en œuvre de ce projet ambitieux : les travaux de confortement structurel du bâtiment de la piscine (voir page suivante).

Quelques chiffres clés

180 jours d'ouverture soit 891 heures
4 maîtres-nageurs (surveillance et enseignement) sur l'en-semble de la saison + **1 renfort sur juillet-août**
2 personnes en charge des encaissements et du ménage + 1 renfort sur juillet-août
18 674 entrées comptabilisées en caisse
4 518 scolaires & 1 628 collégiens

11 100 kilowatts : l'électricité produite en 2023 par les panneaux solaires existants de la chaufferie piscine (soit environ 50% des besoins annuels en électricité pour le fonctionnement de la chaufferie).

33 000 kilowatts : production totale d'électricité estimée grâce aux nouveaux panneaux qui compléteront l'installation existante sur la chaufferie en 2024.



Les derniers travaux

Après des travaux préparatoires de désamiantage et de démolition à l'étage durant l'hiver 2022/2023, la piscine intercommunale de Modane a fait ce dernier hiver l'objet d'un important chantier.

Renforcement structurel de la charpente en bois

Différents diagnostics dont le dernier datant de l'étude de faisabilité de 2019/2020 avaient fait ressortir que les sections de la charpente étaient inférieures au dimensionnement requis dans les régions soumises habituellement à des chutes de neiges et donc potentiellement à de fortes charges sur les toits.

Cet hiver des renforts en sous-face au niveau des pannes et des arbalétriers ont été installés. Ce dispositif sera complété durant la période de fermeture de l'hiver prochain par l'ajout de jambes de force métalliques sur chacun des poteaux soutenant la charpente.

Le traitement acoustique du bâtiment

Les travaux de confortement nécessitant le démontage du plafond bois existant, ce dernier a été remplacé par un faux-plafond en toile tendue avec mise en œuvre d'un absorbant phonique permettant d'améliorer le confort acoustique des différents espaces.

Le remplacement du réseau aéraulique de déshumidification

Le démontage des équipements de ventilation et de déshumidification rendu nécessaire dans le cadre de ces travaux a été l'occasion de remplacer les gaines existantes de ventilation et de déshumidification vieillissantes par du matériel plus performant et plus pérenne (gainés métalliques). On en a profité pour déporter des gaines afin de libérer de l'espace au niveau du premier étage.

Un système de contrôle à distance des données

Dans l'optique de sécuriser au maximum l'utilisation du bâtiment, l'installation d'une GTC (Gestion Technique Centralisée) a été effectuée. Cet outil évolutif permet cette année de surveiller à distance et en continu différents paramètres au sein de la piscine : température des bassins, température de l'eau chaude sanitaire. Ce dispositif rend possible une surveillance permanente et une réactivité instantanée par les agents, soit à distance, soit par une intervention physique. A l'avenir, il permettra également de surveiller en continu la qualité de l'eau (teneur en chlore).

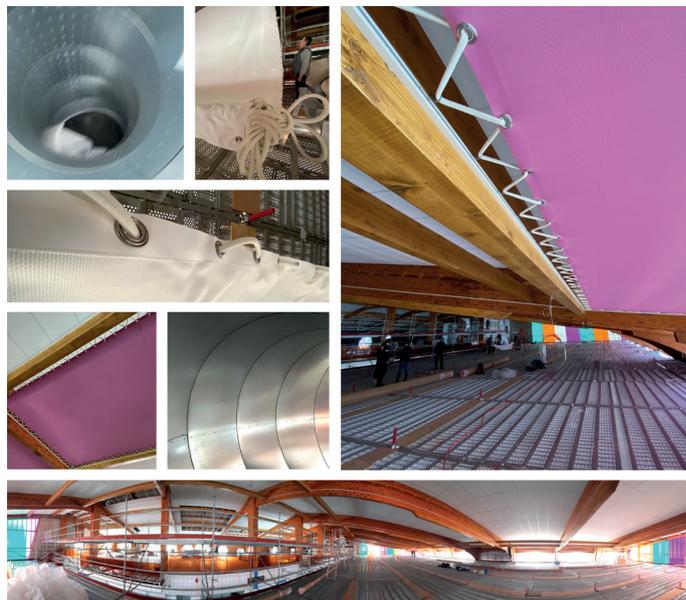
Mise en place d'un nouveau traitement par UV de l'eau des baignoires de la piscine (Traitement des chloramines par procédé canon UV)

Installation d'un automate pour piloter le renouvellement réglementaire de l'eau des bassins. L'objectif c'est moins de consommation d'eau, moins de consommation de chlore et des économies d'énergie sur la chauffe des bassins.

Coût et financement

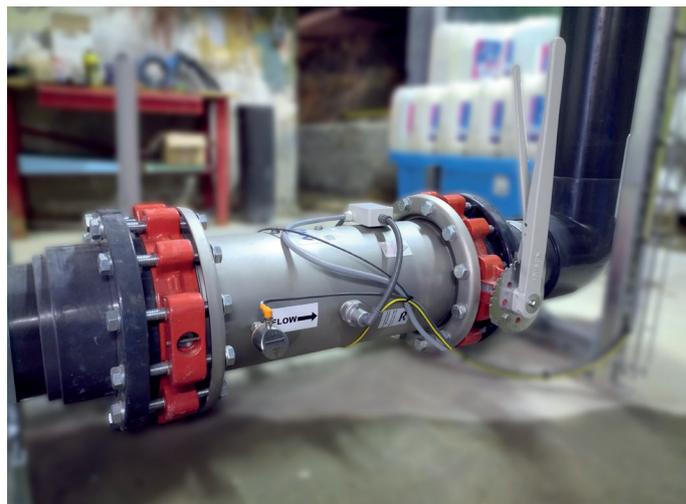
● **Travaux structurels/acoustique/ventilation** : le coût des travaux s'élève à **869 000 € H.T.** financé par la CCHMV sur ses fonds propres à hauteur de 332 520 € (38,3%) et par les partenaires financiers de la Démarche Grand Chantier Lyon - Turin : TELT au titre du Fonds d'Accompagnement et de Soutien Territorial (217 250 € soit 25%), l'Etat (117 230 € soit 13,5%), la Région AURA (110 000 € soit 12,7%) et le département de la Savoie (92 000 € soit 10,6%), soit **536 480 € de subventions.**

● **Équipements techniques (GTC/traitement UV/centrale de traitement d'air/plomberie)** : 120 000 € HT.



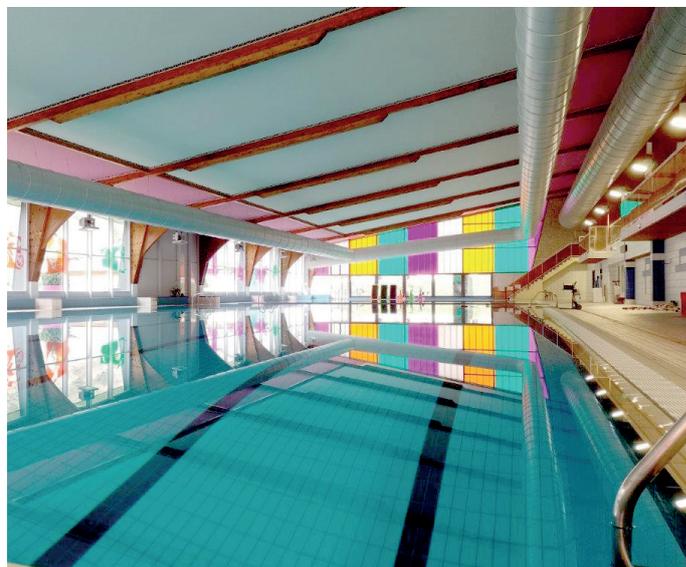
Un chantier qui a duré tout l'hiver 2023-2024

Ph. CCHMV



Un des canons UV mis en place à la piscine pour un nouveau traitement des chloramines de l'eau des baignoires par ce procédé.

Ph. CCHMV



L'énergie maîtrisée

En 2015, première vague de travaux : double vitrage, sas d'entrée, éclairage. Puis, en 2017 nouvelle chaufferie-bois local qui chauffe l'air et l'eau des bassins. Son toit est équipé d'un système de panneaux photovoltaïques (PV) qui, développé en 2024, couvrira 100% de la consommation électrique de la chaufferie. Tous ces travaux sont consécutifs à l'audit énergétique de 2012 préconisant des actions d'amélioration, dont une grande partie a été réalisée, autorisant des économies d'énergie et financières substantielles.

Constat. On le sait, les piscines sont des équipements très « énergivores » et mobilisent de grandes quantités d'eau. Une année de fonctionnement de la piscine intercommunale de Modane c'est 450 000 à 500 000 kWh d'électricité consommée par les équipements techniques et environ 500 000 kWh de chaleur fournie pour chauffer l'eau des bassins et des douches, et l'air. Cela représente environ 900 m³ de plaquettes bois pour la chaufferie (30 camions ampliroll), 18.000 m³ d'eau (dont 17 000 juste pour les Bassins). La facture annuelle pour l'électricité, le chauffage et l'eau : 100 000 € TTC (2023).

Analyse, décision, travaux. En 2012 un audit énergétique commandé par la CCHMV a préconisé des actions d'amélioration. Les premiers travaux ont été engagés durant l'hiver 2015/2016, avec la rénovation des parois vitrées du hall des bassins comprenant le remplacement de l'ensemble des menuiseries et le passage en double vitrage, associé à la création d'un sas au niveau de l'entrée du bâtiment. Gain sur les consommations d'énergie (fioul) : ≈ 20 %. En septembre 2016, le passage en leds des éclairages des bassins permettait cette fois de réaliser des économies sur la facture d'électricité.

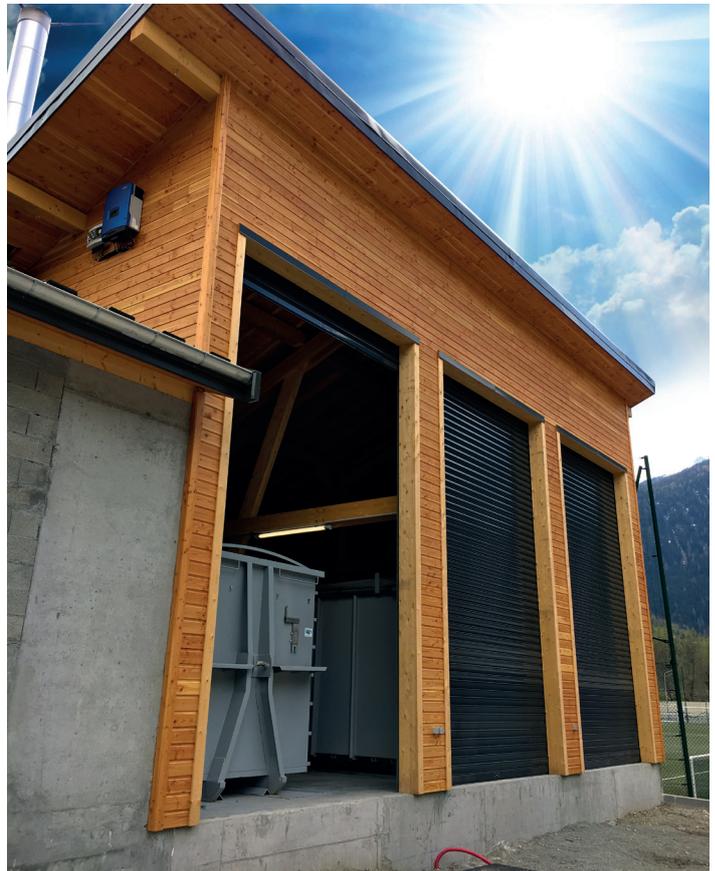
Création d'un réseau de chaleur. L'année suivante (sept 2017), la commune de Modane s'associait à la CCHMV pour construire un réseau de chaleur local qui, depuis, a permis de relier la nouvelle chaufferie installée dans un bâtiment de 207 m², construit à côté de la piscine, à des bâtiments publics situés autour d'elle :

- la piscine
- le bâtiment du stade
- la résidence Pré Soleil
- la Maison médicale.

Mise en service au printemps 2018, la nouvelle chaufferie exploitée par le personnel de la CCHMV fonctionne au bois local : des plaquettes forestières fabriquées à La Praz. Les économies financières réalisées sur la facture de chauffage suite au passage à ce réseau de chaleur sont de 35 à 40 % en moyenne chaque année. Cette maîtrise de l'énergie met la CCHMV à l'abri de l'envolée des coûts de l'énergie et notamment du prix du fioul.

Une chaufferie autonome en électricité. Sur le toit de la chaufferie, l'installation de 50 m² de P.V. a permis dans un premier temps de couvrir près de 50% des besoins électriques de fonctionnement de la chaufferie. Grâce à l'adjonction en 2024 de nouveaux PV, la production d'électricité photovoltaïque passera de 11 100 à 33 000 kW, soit plus que la conso électrique de la chaufferie. A l'échelle de l'équipement piscine tout entier, les PV de la chaufferie couvre 7% des besoins en électricité !

Financement de la chaufferie. Cette chaufferie ainsi que son réseau de chaleur ont représenté un investissement de 900 000 € HT, financé à plus de 50 % par l'ADEME, la Région AURA, le Département de la Savoie et l'Etat, le solde étant à la charge de la collectivité.



Photos. B.C. - CCHMV



Du bois local

Pour le combustible, la CCHMV s'est tournée vers la ressource locale : du bois des forêts des alentours transformé en plaquettes à La Praz. Cette filière-bois est au centre d'un

projet de la CCHMV en partenariat avec ses communes membres et l'ONF. Une démarche ayant une action positive sur l'entretien de la forêt : les plaquettes forestières sont en effet issues d'arbres de moindre qualité, dont des arbres « mitraillés » contenant des éclats d'obus de la Seconde Guerre mondiale, inexploitable en scierie.

Ouverture le mardi 23 avril à 15h. Fermeture le jeudi 31 octobre à 20h

Vacances Pâques et Toussaint

Du mardi 23 avril au dimanche 28 avril et du lundi 21 octobre au jeudi 31 octobre.

L				
M			15:00	20:00
M			15:00	19:00
J			15:00	20:00
V	12:00	14:00	15:00	19:00
S	10:30	12:30	14:30	18:00
D	10:00	12:30		

Période scolaire

Du lundi 29 avril au dimanche 30 juin et du lundi 2 septembre au dimanche 20 octobre.

L				
M			17:00	20:00
M			15:00	19:00
J			17:00	20:00
V	12:00	14:00	17:00	19:00
S	10:30	12:30	14:30	18:00
D	10:00	12:30		

L'été

Du lundi 1^{er} juillet au dimanche 1^{er} septembre.

L			10:30	19:00
M	10:30	12:30	14:00	20:00
M			10:30	19:00
J	10:30	12:30	14:00	20:00
V	12:00	14:00	15:00	20:00
S	10:30	12:30	14:30	18:00
D	10:00	12:30		

Attention :

Dimanche 14 juillet et jeudi 15 août :
ouverture de 10h à 12h30

Attention : Piscine fermée le 1^{er} mai. Le mercredi 8 mai : ouverture 10h-12h30. Le jeudi 9 mai (Ascension) : ouverture 10h-12h30.

Tarifs 2024

Entrée à l'unité

Entrée	4,20€
Réduit (1)	2,90€
- de 4 ans	Gratuit
Groupe (2)	2,10€
Pass tribu (3)	12,50€

(1) Jeunes de 4 à 16 ans, personnes handicapées, lycéens et étudiants. Sur présentation d'une pièce justificative.

(2) Groupe encadré de jeunes de 4 à 16 ans (10 pers. mini).

(3) Valable pour 2 adultes et 2 jeunes de 4 à 16 ans.

Abonnements et cartes 10 entrées

Abonnement tarif plein entrées illimitées	83€
Abonnement tarif réduit (1) entrées illimitées	51€
Carte 10 entrées tarif plein*	35€
Carte 10 entrées tarif réduit (1)*	25€

Pour les abonnements saison : Carte nominative, prévoir photo et l'ancien support (ou 3,50 € pour l'achat du nouveau support)

Les cartes 10 entrées sont valables 1 an dès la 1^{ère} utilisation. Carte non nominative, utilisable par plusieurs personnes le même jour.

Mode de paiement :

espèces, chèques, CB, ANCV et ANCV Sport.

*Validité des anciennes cartes (achetées avant le 30/06/23) jusqu'au 30/05/24.

Les activités

AQUAFORME

Aquabikes et tapis de course aquatiques. Séances libres tous les jours de 17h15 à 18h45 (sauf le Jeudi de 17h15 à 18h15) Vendredi : 12h - 12h30 / 13h15 - 13h45 30 mn. 5€ - Inscription et règlement en caisse. Séances encadrées par un maître nageur Jeudi de 18h15 à 19h et Vendredi de 12h30 à 13h15 45 mn 10€ - Inscription/règlement en caisse.

AQUAFITNESS

Mardi et Jeudi de 19h15 à 20h toute la saison. 1 séance 8€ - Abonnement nominatif 10 séances : 68€ - Abonnement saison 240€ - Inscription/règlement auprès des maîtres-nageurs.

AQUAPALM

Mercredi de 18h45 à 19h15 toute la saison 1 séance 8€ - Abonnement nominatif 10 séances : 68€ - Abonnement saison 240€ - Inscription/règlement auprès des Maîtres-nageurs.

ÉCOLE DE NATATION

Uniquement à l'automne et au printemps. Les Mercredis : de 10h30 à 11h15 - Hippocampe & Canard / de 11h30 à 12h15 - Grenouille & Têtard fort / de 13h à 13h45 - Canard fort &

Têtard / de 14h à 14h45 - Triton, Triton fort & Dauphin. Les Samedis : de 9h30 à 10h15 - Petits nageurs 1 session de 7 cours de 45mn 70€ - Inscription/règlement auprès des Maîtres-nageurs.

LEÇONS PARTICULIÈRES

Jours et horaires à prévoir avec les maîtres-nageurs-sauveteurs. Inscription et règlement auprès des Maîtres-nageurs. 1 enfant - 30 mn (échange avec les parents inclus) 15€ / 2 enfants - 30 mn 25€ / 1 adulte - 30 mn 20€

LES BASSINS AQUAFUN

Accessibles avec une entrée piscine. Petit bain réservé aux enfants et aux familles avec jeux, tapis, toboggans... Et dans le grand bain, parcours ludique géant avec modules à escalader, toboggans, équilibre sur passerelle flottante... Pendant les vacances : tous les jours de 15h à 17h & le samedi en vacances de Pâques et Toussaint de 14h30 à 16h. Hors vacances : mercredi de 15h à 17h et samedi de 14h30 à 16h. Toute la saison : samedis et dimanches matins (petit bain uniquement).

*Tarif de l'Entrée piscine non compris, renseignements en caisse

L'organisation

Responsable du pôle Equipements Sportifs (piscine et gymnase des Terres Blanches) de la CCHMV

Danielle FLANDIN : Elle encadre les services du pôle (MNS, Caisse/Ménage) et fait le lien avec la direction et les services supports (Services Techniques, Communication...).

Maîtres-nageurs-sauveteurs

Violette REVEILHAC, Jessica DERDERIAN, Estelle HARTINGER : Elles assurent la surveillance du public dans la zone « bassins », l'enseignement auprès du public scolaire, l'animation des activités diverses (aquaforme, aquafitness, aquapalm, école de natation, leçons particulières)

Cheffe de bassin et MNS

Sylvie MOREL : En complément des activités communes à l'équipe MNS, elle assure la coordination du service et l'encadrement de l'équipe MNS

Equipe Caisse/Ménage

Corinne ARRESTA et Isabel SOARES : Elles assurent l'entretien des espaces publics de la piscine (sauf zone bassin), ainsi que les renseignements du public et l'encaissement des entrées.

Renforts été

1 MNS et 1 agent Caisse/Ménage.

